

HONORAIRES SUR PRESTATIONS IMMOBILIÈRES

LOCATION

Honoraires en application du barème de la loi Alur à la charge du locataire et à la charge du bailleur

	Zone non tendue	Zone tendue	Zone très tendue
Visite du preneur, constitution de son dossier et rédaction du bail	8€ TTC du m ²	10€ TTC du m ²	12€ TTC du m ²
Réalisation de l'état des lieux	3€ TTC du m ²	3€ TTC du m ²	3€ TTC du m ²

GESTION LOCATIVE

PRESTATIONS INCLUSES	Service initial	Service confort	Coût hors forfait
En % TTC de l'encaissement	6.5%	8%	
Mise en place du mandat de gestion	●	●	
Emission des avis de quittance, encaissement des loyers, charges et allocations,	●	●	
Délivrance des quittances et reçus	●	●	
Lettre de rappel et 1 ^{ère} relance par lettre recommandée et recouvrement amiable	●	●	
Révision des loyers	●	●	
Acceptation et contrôle de validité du préavis (du locataire)	●	●	
Décompte lors du départ du locataire	●	●	
Gestion des provisions pour charges	●	●	
Tenue de la comptabilité propriétaire	●	●	
Assurance habitation : demande annuelle de l'attestation	●	●	
PRESTATIONS OPTIONNELLES	Service initial	Service confort	Coût hors forfait
Établissement et envoi des éléments pour la déclaration des revenus foncier		●	50€ TTC par an et par lot
Constitution d'un dossier contentieux avant transmission à l'huissier (frais d'huissier et d'avocat à la charge du propriétaire)		●	150€ TTC
Gestion des sinistres : déclaration, représentation du propriétaire en expertise, établissement des devis et suivi des travaux, encaissement des indemnités et reversement après contrôle		●	200€ TTC
Gestion d'entretien courant : émission d'un devis si nécessaire, demande d'accord au propriétaire, ordre d'intervention, suivi et contrôle Gestion technique de tous travaux : vérification annuelle du logement, proposition de travaux, ordre d'intervention, suivi et contrôle des travaux		●	- 100€ TTC - Au-delà de 1500€ de travaux : 3% de commission du montant final
Représentation à l'Assemblée des copropriétaires		●	90€ TTC/ heure
Clôture de dossier	●	●	150€ TTC
Rédaction d'un bail pour parking	●	●	150€ TTC



HONORAIRES SUR PRESTATIONS IMMOBILIÈRES

TRANSACTION

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur

Prestations incluses : mise en vente du bien, prise de photos et diffusion publicitaire du bien, vérification de la solvabilité des clients, entremise et négociation, organisation des visites, rédaction du compromis, accompagnement et suivi de la vente jusqu'à la signature de l'acte chez le notaire.

Prix du bien	Valeur mandat simple
55 000 € - 99 999 €	7 000 €
100 000 € - 149 999 €	7%
150 000 € - 249 999 €	6%
250 000 € - 499 999 €	5%
500 000 € - 999 999 €	4%
1 000 000 – 1 299 999 €	3.8%
> 1 300 000 €	3.5%

En cas de vente à un acquéreur présenté par le mandant (vendeur), les honoraires seront réduits de 50%